

brutale et cruelle répression. Le Prince Gortchakoff, dont les premières dépêches étaient si conciliantes, a fini par donner à l'Europe une réponse qui, vulgairement, se résumerait dans cette phrase : "Laissez-nous tranquilles et mêlez-vous de vos affaires." De fait, la diplomatie russe a une analogie qu'on ne lui aurait point soupçonnée avec le poème des saisons de Thompson. Elle est douce et charmante au printemps, sereine et digne en été, revêche et morose en automne, enfin, renfrognée et intraitable en hiver. A cette dernière époque, l'ours du nord se trouve en sûreté au fond de sa tanière ; mais, au mois de mai, il danserait volontiers la carmagnole pour leurrer l'Europe libérale et lui faire perdre la belle saison.

Lord John Russell en a pris assez aisément son parti, et, dans un discours *après-dîner* qu'il vient de faire dans une petite ville quelconque de l'Ecosse, il a encore déclaré que l'Angleterre ne pouvait point aller en guerre pour la Pologne ; mais, en même temps, il est vrai, il a presque proclamé la déchéance du Czar comme souverain de la Pologne, et porté par là aux traités de 1815 une atteinte, que la France ne pourra voir qu'avec plaisir.

"Sa déclaration pacifique, dit M. Forcade dans la *Revue des Deux-Mondes*, a été plus énergique que jamais : "J'ai dit, à ma place dans le Parlement, et c'est encore mon opinion, que ni les obligations, ni l'honneur, ni l'intérêt n'exigent que nous fassions la guerre pour la Pologne." La précaution oratoire est carrée. Une fois cette assise posée, lord Russell reprend, avec non moins d'énergie, l'autre côté de son rôle, rôle du juge qui prononce l'arrêt, mais qui n'a rien à démêler avec l'exécution de la sentence.

Il est étonné du parti qu'a pris la Russie après cette longue correspondance. "Rien n'a été plus scandaleux que le partage de la Pologne au dernier siècle ; un éternel reproche s'élèvera contre les puissances qui l'ont accompli. Jusqu'au traité de Vienne, cet acte n'était point admis dans le droit européen. Ce traité, sous la pression des circonstances, donna au partage une sanction rétrospective. Des conditions furent mises à cette sanction ; ces conditions, l'Autriche et la Prusse les ont remplies. La Russie ne les a pas tenues : avertie aujourd'hui par les représentations des puissances, elle persévère dans la violation de ses engagements. Elle renonce donc à la sanction du traité ; elle ne peut plus posséder la Pologne que par conquête et par usurpation ; ses infractions au contrat ont frappé de nullité son titre de possession." L'arrêt de lord Russell est catégorique ; venant de l'homme qui représente la politique extérieure de l'Angleterre, il a une gravité qu'on ne saurait contester. C'est en vain que lord Russell s'interdit de le mettre à exécution de ses propres mains ; la portée morale d'un tel jugement n'en subsiste pas moins tout entière. Quoiqu'en puissent penser les Berg, les Mouravief et le prince Gortchakoff, devenu leur porteur de paroles, la force morale compte et comptera toujours pour beaucoup dans les affaires de ce monde."

Nous croyons, comme M. Forcade, à la puissance de la force morale, ce qui n'empêche point peut-être que la Pologne ne trouve, pour le quart d'heure, que le moindre canon Armstrong ferait bien mieux son affaire. Du reste, si les sympathies et la puissance morale doivent triompher, elles ne lui manquent pas et lui viennent des camps les plus opposés. Tandis qu'à Rome une encyclique du St. Père et une grande manifestation publique et religieuse ont protesté solennellement en sa faveur ; qu'à Malines le grand congrès catholique, où assistaient le cardinal Wiseman, le comte de Montalembert et une foule de célébrités européennes, a formulé des vœux énergiques pour la libération de cette illustre esclave, et que le congrès des catholiques allemands, tenu à Francfort, s'est exprimé dans le même sens, le congrès de la science sociale, réuni à Bruxelles et formé d'éléments bien différents, a aussi élevé la voix pour la patrie de Kosciusko.

On le voit, les congrès sont à la mode, et Francfort, pour sa part, n'en a pas en moins de trois : celui des catholiques, la diète ; et, enfin, celui des souverains dont nous avons parlé dans notre dernière livraison. Quoique le plus grandiose par la quantité de rois, de ducs et de princes qu'il a réunis, ce dernier ne paraît pas avoir eu de résultats bien positifs. Au gré de quelques chroniqueurs un peu sans gêne, ce serait même un fiasco princier, et nous avons été tentés, pour notre part, de nous expliquer l'absence du roi de Prusse par la raison qu'il savait très-bien que ses confrères travailleraient pour lui (1).

Les dernières mailles nous ont apporté la nouvelle de la mort de plusieurs hommes qui n'avaient certainement pas travaillé pour le roi de Prusse, car ils se sont assurés un nom dans la postérité. Ce sont, Eugène Delacroix, le fondateur de l'école romantique dans la peinture, comme Victor Hugo pour la littérature ; le Père Faber, illustre converti, dont les ouvrages ascétiques et de controverse ont été traduits de l'anglais en plusieurs langues ; le comte Alfred de Vigny, le célèbre auteur de *Cinq-Mars* et de *Stello*, l'imitateur de Shakespeare, et l'un des princes de la littérature contemporaine, enfin, lord Clyde, si fameux dans l'histoire des guerres de l'Inde.

Dans notre chronique locale, nous remarquons la mort des deux Delles. Lennox, filles du major Lennox, de la famille des ducs de Richmond, en Angleterre. Elles descendaient aussi, par leur mère, de M. St. Luc de

Lacorne, nom célèbre dans les annales canadiennes, et étaient liées de parenté avec feu M. le Commandeur Viger.

Nous allons terminer sans dire un mot de la guerre entre les confédérés du sud et les fédéraux du nord, chose qui eût été un grave péché d'omission et une dérogation peu pardonnable aux us et coutumes de la chronique.

Nous nous hâterons donc de dire que Charleston n'est pas encore pris ; que, contrairement à toute espérance, les confédérés ont presque réparé les revers dont nous parlions dans notre dernière revue ; que Ro-encauz, le général jusqu'ici si heureux, a été battu dans l'ouest ; que Lee pousse Meade l'épée dans les reins et menace encore une fois de couper ses communications avec Washington, tandis que les deux grands généraux du Nord sont eux-mêmes menacés d'être destitués par le très-long et très-puissant M. Lincoln, qui, par la même occasion, demande encore à son bon peuple la bagatelle de trois cent mille hommes. Pour peu qu'il se trouve battu ou embarrassé, M. Lincoln n'en demande jamais moins. Au fait, s'il ne lui faut que ce chiffre pour le tirer d'affaire, la *Petite Revue* le lui passera encore pour cette fois ; mais à la condition qu'il ne prendra pas un seul de ces pauvres Canadiens-Français que l'on engage pour travailler dans les manufactures et que l'on envoie, tout bonnement, à la boucherie.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Dans notre dernière livraison, nous avons parlé de l'Académie de Madouaska, institution destinée à donner l'instruction aux jeunes filles acadiennes de cette partie du Nouveau-Brunswick. Nous avons vu, depuis, sur le journal intitulé *The Maine Teacher*, que, par un acte de la Législature, le Surintendant de l'Education doit s'enquérir sur la condition actuelle des écoles de cette partie des townships de Madouaska, qui se trouve dans l'Etat du Maine, et qu'il doit y envoyer, tous les ans, un agent chargé de distribuer les sommes nécessaires pour y avancer le développement de l'instruction publique, etc.

Pour se conformer aux dispositions de l'acte ci-haut mentionné, le Surintendant a visité, en mai et en juin dernier, tout le territoire de Madouaska situé du côté américain et nous faisons de son rapport l'analyse qui suit :

Peu de nos jeunes gens, dit ce rapport, savent que, tout près de l'Etat du Maine, habite une population française de près de 4,000 âmes, dont les habitudes, les coutumes et le langage sont tellement différents des habitudes, des coutumes et du langage de la population qui les environne, qu'on pourrait facilement les prendre, à première vue, pour des habitants du Canada.

Le Surintendant de l'Etat du Maine fait une digression sur ce qu'il appelle les habitudes casanières des Acadiens ; sur leur peu de goût à visiter leurs voisins de l'autre côté de la rivière St. Jean, et sur l'espèce de répugnance qu'ils ont à se mêler avec les races étrangères qui les entourent. "Bien peu des Acadiens, dit-il, sont allés même jusqu'à Houlton. Ils ne connaissent pas mieux Bangor et Portland que nous ne connaissons Paris et Londres. Pour leurs affaires commerciales en dehors de leur territoire, ils les transigent soit à St. Jean ou à Frédéric-ton, soit au Canada. La plupart de leurs meubles, de leurs instruments aratoires, de leurs poêles, voitures, etc., viennent du Canada et feraient sourire de pitié un enfant yankee."

Il n'y a pas là que de la pitié ; il y a du dépit de ce que le commerce acadien, au lieu de prendre la voie qui conduit à Québec, ne prend pas celle qui conduit à Portland.

L'état des affaires scolaires de Madouaska ne paraît pas, d'après ce rapport, dans des conditions prospères, et cela est dû en partie à l'indifférence des Acadiens en matière d'instruction et partie à la répugnance traditionnelle qu'ils ont pour tout ce qui a le nom de *taxe*. On semble néanmoins revenir de cette apathie qui, jusqu'ici, a tenu les Acadiens, sous le rapport de l'instruction, dans une condition inférieure à celle des habitants d'origine étrangère.

L'acte précité aura le bon effet de placer les écoles sous la surveillance immédiate d'un agent résidant sur les lieux, et qui a dû fournir des cautions ou garanties de l'exécution exacte et fidèle des devoirs de sa charge. Cet acte, en outre, aura le bon effet de mettre les municipalités recevant une allocation à l'abri des fraudes nombreuses commises par les agents qui, ci-devant, servaient d'intermédiaire entre elles et le trésorier de l'Etat. Les subventions, à l'avenir, seront payées directement par le nouvel agent, le Colonel David Page, établi au Fort Kent.

La plupart des cantons ont été divisés en arrondissements : peu, cependant, ont eu des écoles régulièrement, et il y en a encore moins qui se sont construits des maisons d'école. A Hamlin, par exemple, il n'y avait qu'une école en opération, lors de la visite du Surintendant, et qu'une encore à Van Buren. A la Grande-Isle, il y avait une bonne école tenue par Mlle. Modeste Cyr, institutrice de mérite et capable d'enseigner les deux langues, ainsi que Mlle. Brigitte Nadeau, chargée de l'école du canton Dionne. Dans ce canton, se trouvait une autre école dirigée par Mlle. Vitaline Paradis, native du Canada et n'enseignant que le français. Nous voyons que, dans les écoles françaises de

(1) Travailler pour le roi de Prusse, dans le langage populaire en France, veut dire perdre son temps et ses peines. On a attribué à l'avarice du Grand Frédéric l'origine de ce dicton singulier. Voyez, à ce sujet, *Rozan : Petites Ignorances de la Conversation*.